

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 juillet 2014

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Marc
QUINIOU**

N° 2 DDV 14.6

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 18/07/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/07/2014 (accusé de réception du 18/07/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Demande de subvention - Association KERNAVELO

L'association KERNAVELO, membre de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUBICY) déclarée en Préfecture le 3 mars 2014 a pour objet de :

- promouvoir l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement et d'améliorer la sécurité des déplacements ;
- d'étudier avec les organismes locaux ou nationaux les aménagements et services destinés aux cyclistes ou favorisant l'intermodalité ;
- de contribuer à l'élaboration des politiques d'aménagement du territoire pour veiller à la prise en compte des modes de déplacements actifs.

Elle souhaite dès septembre prochain, au moment de la semaine de la mobilité, mettre en place des animations autour de la pratique du vélo (bourse aux vélos, gravage de vélos, actions de sécurité routière, conférence vélos et santé, etc) et sollicite une subvention de 1 409 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser cette subvention à l'association KERNAVELO.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le maire,

Ludovic JOLIVET

